

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE
COUPE DU GERS U17 « Jean-François WEIMAR »
Saison 2024-2025

SPECIFICITES DE LA COUPE DU GERS « Jean-François WEIMAR » :

- Pratique: 11 X 11
- Aire de jeu: terrain entier
- Temps de jeu 2 X 45'
- Ballon: Taille 5
- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à une séance de tirs au but (5)
- Licenciés: **U18 ***, U17, U16, U15

*** Participation des U18 aux compétitions U17 :**

En application de la dérogation accordée par le District du Gers pour la participation de joueurs U18 à la phase 2 U17 D2, celui-ci fixe les règles suivantes:

- Limitation à 3 joueurs U18 pour une équipe par feuille de match.
- 1 U18 ayant participé à 3 matchs en Séniors (excepté en D3), U19 Interdistrict, U18 Régional, U18 Interdistrict, ne pourra plus participer à la Coupe du Gers U17.

ORGANISATION DE LA COUPE DU GERS :

- A définir en fonction de l'évolution des championnats

En cas d'arrêt municipal, les rencontres seront automatiquement inversées, si le terrain adverse et praticable, ou reprogrammées dès le mercredi qui suit sur l'un des deux terrains praticables.

DIVERS :

- Les différents matchs de la Coupe du Gers seront régis par la FMI. Le club recevant devra fournir une tablette le jour du match et devra avoir à disposition une feuille de match au format papier en cas de dysfonctionnement de la FMI.

CAS NON PREVUS:

Tous les cas non prévus seront tranchés par la Commission en charge de la compétition et si nécessaire par le Comité Directeur du District.